



Témoignage client

Joffe & Associés

Témoignage de Fanny Cebrian,
Secrétaire Générale

Un processus LCB-FT 100% digitalisé pour
Joffe & Associés

« Nous voulions un outil simple à utiliser et une équipe capable de nous accompagner. C'est exactement ce que nous avons trouvé. »

Face à des exigences de conformité toujours plus élevées et à des processus internes de plus en plus complexes, Joffe & Associés souhaitait adopter une approche plus structurée et plus efficace de la gestion de ses obligations LCB-FT. Nous avons échangé avec Fanny Cebrian, Secrétaire Générale du cabinet, sur l'impact de la solution RegLab sur leur dispositif de conformité.

Dans le cadre de son développement, Joffe & Associés investit dans des outils et des processus qui soutiennent sa vision à long terme. Avec l'accélération de la digitalisation du secteur juridique et le renforcement des exigences en matière de LCB-FT, le cabinet souhaitait s'assurer que ses procédures internes restent conformes aux plus hauts standards professionnels.

Renforcer le professionnalisme grâce à une conformité structurée

« Montrer à nos clients que nous prenons nos obligations LCB-FT au sérieux fait partie intégrante de notre professionnalisme, » explique Fanny Cebrian, Secrétaire Générale chez Joffe & Associés. Le cabinet a vu dans RegLab l'opportunité d'adopter une solution capable de rendre les processus KYC plus structurés et plus rassurants, tant pour les avocats que pour les clients.

Lors de son étude du marché, le cabinet recherchait avant tout un outil simple à utiliser, soutenu par une équipe réactive et disponible. RegLab est tout de suite apparu comme la solution idoine. « Nous recherchions un outil simple à utiliser et une équipe capable de nous accompagner. C'est exactement ce que nous avons trouvé. »

Une solution adaptée à la diversité des clients et des dossiers

Les questionnaires dynamiques de RegLab, qui s'adaptent automatiquement en fonction du type de client ou de dossier, ont particulièrement séduit le cabinet. « Le fonctionnement est très dynamique. Développer un dispositif équivalent en interne nous aurait probablement pris des années. »

Cette différence se constate concrètement au quotidien : lorsqu'il s'agit d'une personne morale, le questionnaire demande immédiatement les informations relatives aux bénéficiaires effectifs ; lorsqu'il s'agit d'une personne physique, il se concentre sur les vérifications d'identité. « L'outil nous guide efficacement sans nous imposer de démarches inutiles. »



Un accompagnement au changement à chaque étape

L'intégration d'un nouvel outil digital dans les pratiques quotidiennes ne se résume pas à la mise à disposition d'un outil. C'est pourquoi l'un des aspects les plus appréciés de la collaboration avec RegLab est l'implication de son équipe française.

« La conduite du changement est complexe lorsqu'il faut gérer plusieurs projets en parallèle. Être accompagné dans cette démarche est extrêmement précieux, » explique Fanny Cebrian. L'équipe française de RegLab reste fortement impliquée tout au long du déploiement. « Ils se rendent régulièrement au cabinet, analysent ce qui a déjà été mis en place et nous apportent des conseils concrets pour tirer le meilleur parti de la plateforme. Ils sont très accessibles, très professionnels et d'une grande utilité. »

« Cette automatisation nous fait gagner du temps et garantit une approche homogène sur l'ensemble des dossiers. »

La fonctionnalité la plus appréciée : le screening et le monitoring automatisés

Parmi l'ensemble des fonctionnalités proposées par RegLab, l'une se distingue particulièrement. L'application réalise automatiquement les vérifications relatives aux listes de sanctions, aux juridictions sensibles et aux personnes politiquement exposées (PPE)

« Elle effectue des recherches que nous n'avons plus besoin de réaliser manuellement. C'est extrêmement utile. Cette automatisation nous fait gagner du temps et garantit une approche homogène sur l'ensemble des dossiers. »

« Ils me facilitent réellement le travail. »

Une solution que l'on recommande volontiers

Fanny Cebrian a déjà recommandé RegLab à plusieurs cabinets, notamment dans le cadre du comité LCB-FT de l'association COM'SG, qui réunit les secrétaires généraux et office manager de cabinets d'avocats français. « RegLab est un outil qui apporte une véritable aide. J'encourage chacun à les contacter et à se faire sa propre opinion. » Elle ajoute: « J'apprécie sincèrement RegLab et son équipe française. Ils me facilitent réellement le travail.. »

À propos de Joffe & Associés

Joffe & Associés est un cabinet d'avocats français de premier plan, reconnu pour son expertise en droit des affaires, en contentieux et en conseil auprès d'une clientèle nationale et internationale. Grâce à une équipe d'associés et d'avocats expérimentés, le cabinet allie une expertise technique de haut niveau à une approche pragmatique, centrée sur les besoins de ses clients.

À propos de RegLab

RegLab accompagne les avocats dans la conformité à leurs obligations réglementaires en matière de LCB-FT. Plus de 350 cabinets font confiance à RegLab pour gérer leur conformité LCB-FT.

Notre [application intuitive](#) automatise l'ensemble du processus de vérification et de surveillance sur une seule et même plateforme. Elle garantit ainsi le respect complet de l'ensemble des obligations liées à la réglementation LCB-FT.

Par ailleurs, l'offre [compliance as a service](#) de RegLab garantit une approche rigoureuse et une mise en œuvre maîtrisée de votre dispositif. Avec notre accompagnement, vous bénéficiez d'une politique claire et à jour, de spécialistes conformité expérimentés qui connaissent votre cabinet, ainsi que d'un regard supplémentaire pour examiner vos dossiers.



Pierre Launay -

E: pierre.launay@reglab.com



Iman Smaili -

E: iman.smaili@reglab.com



[RegLab](https://reglab.com)
reglab.com

